

# Jours et vues : ne vous embrouillez pas la vue !

## OBJECTIFS

- Savoir distinguer les jours des vues
- Appréhender leurs régimes respectifs
- Comprendre la servitude de vue et ses applications

## PUBLIC

Cette formation s'adresse aux promoteurs, aménageurs, lotisseurs, Géomètres-Experts, notaires, avocats, responsables de l'aménagement et de l'urbanisme, architectes, maîtres d'œuvre, bailleurs sociaux, banquiers, ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs immobiliers et leurs partenaires professionnels et conseils.

## PRÉREQUIS

Expérience professionnelle

## MÉTHODES MOBILISÉES

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation est conçue dans un but d'autoformation. La formation contient alors des supports de cours, une vidéo introductive précisant les directives, des vidéos explicatives, un forum, un quiz d'auto-évaluation, ainsi que des liens vers des sources d'informations complémentaires.

### MOYENS ET OUTILS

La formation se déroule sur l'espace numérique de formation (ENF) du Cnam des Pays de la Loire, permettant la consultation en ligne des ressources et outils.

## INTERVENANT

Aurore MERLET, Juriste et Formatrice en droit immobilier

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un quiz d'auto évaluation pour valider l'acquisition des compétences sera réalisé à l'issue de la formation.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant



### Dates

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022  
A distance et à tout moment  
(sur l'année 2022)

### Durée

2h de formation

### Lieu

A distance

### Tarifs

90 euros

[Conditions générales de vente](#)

Formation également proposée en INTRA-entreprise

### Contact

Pôle Immobilier  
Elina FENELON  
Assistante de formation  
02 40 16 46 28  
[e.fenelon@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:e.fenelon@cnam-paysdelaloire.fr)

## PROGRAMME

- **Réglementations des ouvertures sur le fond voisin**
  - Champ d'application du régime
  - Distinction entre jours et vues : l'évolution jurisprudentielle
  - Régime respectifs
  - Sort des ouvertures irrégulières
  - Action en suppression
  - Sort des jours illégaux
- **Servitude de vue**
  - Mode d'acquisition
  - Régime de la servitude de vue
  - Extinction des servitudes de vues



### **Pour aller plus loin**

#### **Formations courtes 2022**

- Formations courtes 2022
- Loi Climat et Résilience : volet urbanisme
- Loi Climat et Résilience : volet vente immobilière
- Bail d'habitation : actualités et perspectives
- La copropriété en 2022, l'après loi Climat et résilience
- Le recouvrement des charges de copropriété après la réforme du droit des suretés
- Les premiers retours sur l'objectif "Zéro artificialisation nette des sols"
- A la découverte de la publicité foncière
- La mitoyenneté de fond en comble
- Réunions d'AG ou de chantier : gérer les relations difficiles et conflictuelles
- L'optimisation de la réponse aux marchés publics
- L'actualité du bail commercial
- La gestion des résidences services
- L'encadrement des locations touristiques
- Dans les coulisses de l'assurance DO

17 et 18 nov. 2022 Séminaire annuel de l'ICH Ouest



### **Points forts de la formation**

- Formation assurée par un juriste expert
- Modalités pédagogiques d'accompagnement
- Présence d'un forum



### **Taux de satisfaction**

Ce programme n'a pas encore bénéficié d'évaluation